

Senatorin für Kinder und Bildung, Rembertiring 8-12, 28195 Bremen

An die Erziehungsberechtigten

Brême le 25.03.2019

Chers parents,

Votre enfant est déjà à l'école. Néanmoins, l'amendement à la loi sur les pépinières de Brême, qui a été adopté par le Parlement de Brême le 27 février 2019, pourrait également vous toucher. Parce que la loi réglemente également les contributions pour la garde après l'école et les cours.

Jusqu'à présent, les structures d'accueil pour enfants, parmi lesquelles Hortes, ont calculé les contributions pour les soins et les déjeuners sont calculés conformément au règlement sur les cotisations de Brême et les ont perçues directement de leurs parents. Ce fardeau administratif devrait alléger une grande partie des installations.

À partir du 01.08.2019, les contributions pour les enfants dans les institutions de KiTa Bremen et dans la plupart des institutions seront gratuites fixé par le service des contributions de Kita et confisqué par la banque centrale foncière. En règle générale, l'institution de votre trésor vous en a informé. En cas de doute, vous pouvez vous assurer auprès de votre responsable de site.

**Important: Pour les parents des enfants qui sont gardés dans des associations des parents ou par un éducateur, la facturation du repas et des contributions se poursuivra comme auparavant.**

#### **Comment fonctionne la fixation centrale?**

La détermination de la contribution Hort continue de dépendre du revenu. La base du calcul est à l'avenir une auto-évaluation avec laquelle vous fournissez des informations sur la situation des revenus de votre famille. Les collègues du service des contributions de Kita vous enverront tous les documents nécessaires dans les prochains jours.

Les points suivants s'appliquent toujours: les bénéficiaires d'aides sociales ou les détenteurs d'un Bremen Pass ne versent pas de contributions et ne paient pas pour le coût des déjeuners. Néanmoins, ils reçoivent également du courrier du service de contribution Kita. Il est important que les avis de performance et en particulier le Bremen Pass soient soumis. Ce n'est qu'alors que la contribution Hort et l'indemnité de repas du midi pourront être supprimées.

Für Fragen steht der  
Kita-Beitragsservice  
zur Verfügung

**Hotline**  
**0421**  
**361 31112**

**Besuchsanschrift**  
An der Weide 50 A, 3. OG  
28195 Bremen

**Sprechzeiten**  
Mo, Fr: 9-12 Uhr  
Di, Do 9-15 Uhr

**E-Mail**  
kitabeitrag@  
performanord.bremen.de

## Pourquoi tous?

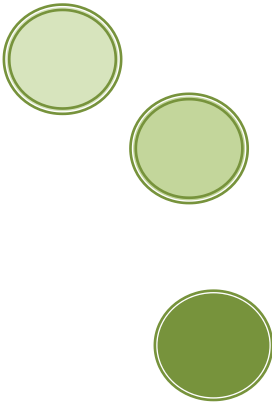
La configuration centrale des contributions permet aux garderies de se concentrer davantage sur leurs tâches essentielles, à savoir la prise en charge et le soutien de leur enfant. Grâce à cela, nous franchissons une nouvelle étape dans l'amélioration de la qualité des services de garde. Dans cet esprit, je vous souhaite un bon début d'année scolaire.

Mes sincèrement



La sénatrice pour les enfants et l'éducation

Dr. Claudia Bogedan



Fragen von Familien in  
Elternvereinen oder  
Kindertagespflege  
beantwortet die  
Elternbeitragsstelle

**Hotline**  
**0421**  
**361 10304**

**Besuchsanschrift**  
An der Weide 50 A, 3. OG  
28195 Bremen

**Sprechzeiten**  
Mo – Fr 9-16 Uhr

**E-Mail**  
**elternbeitraege@**  
**kinder.bremen.de**  
**oder**  
**tagespflege@**  
**kinder.bremen.de**

